L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 16 MARS 1887

Mariage.

Le mariage de M. A. E. Scheidecker et de Mlle Charlotte Trouilly a un lieu hier soir, à la résidence de la mère de la mariée, Mme Charles Trouilly, rue du Canal.

M. Scheidecker, est français, de l'Alsace, mais il réside à la Nouvelle Orléans depuis si longtemps, et s'est tellement identifié avec celle-ci, qu'on peut bien dire qu'il est devenu louisianais. Son honorabilité, sa nature excellente lui ont fait ici un grand cercle d'intimes et lui ont valu l'estime de tous. Si nous le félicitons du choix heureux qu'il a fait de sa compagne, nos félicitations doivent s'étendre également à celle-ci, jeune femme charmante sous tous les rapports. L'homme dont elle porte aujourd'hui le nom, est en effet digne d'elle; leur union s'est formée dans les meilleures conditions de bonheur. Grand nombre d'amis sont alléchés pour porter hier leurs vœux les plus affectueux; nous étions de ceux-là, et ces vœux nous prenons plaisir à les leur renouveler ici.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Ce théâtre qui fait relâche depuis dimanche dernier, restera fermé jusqu'à la fin de la présente semaine. Dimanche il rouvrira ses portes et regagnera sans nul doute, par de belles recettes, les quelques soirées perdues. En effet, pour cette réouverture, très impatiemment attendue, il nous annonce la rentrée de Mme Thomas Barry et de M. Wm. Redmund. Ces deux artistes, dont la reputation est faite depuis longtemps, sont entourés d'une troupe qu'ils ont choisie, eux-mêmes, avec leur entière connaissance du théâtre.

On vante beaucoup cet entourage; les journaux affirment que, grâce à leur talent et à la valeur de ceux qui les secondent, la pièce par laquelle ils débuteront ici : *René, le capitaine huguenot*, est remarquablement mise en scène et jouée.

C'est un ouvrage d'une facture essentiellement moderne, un drame de cape et d'épée, fort mouvementé, fort brillant, et dont presque tous les rôles intéressant.

Cette œuvre a causé une vive impression à Boston, New York, Philadelphie, et aussi dans toutes les villes du Sud, où elle vient d'être donnée.

On compte que l'engagement de Mme Barry et de M. Redmund sera l'un des plus notables de la saison; que leur résonite sera très accentuée.

Comme il est probable que les habitués de l'Academie de Musique, privés quelques jours de leur théâtre favori, voudront prendre leur revanche, on ouvrira dès demain le contrôle pour les représentations de *René*; elles s'étendront à toute la semaine prochaine.

En même temps on préparera une autre pièce populaire : *Un mariage à minuit*.

GRAND OPERA HOUSE. — D'Ennery porte bonheur à la scene américaine en général, et au Star Dramatic Company en particulier.

Il est vrai que, comme un bienfait n'est pas toujours recompensé, quoi qu'on en dise, on ne lui fait que très irrégulièrement l'honneur de mettre son nom sur l'affiche. Une fois de plus il en est aussi pour la *Cause Célèbre*, l'un de ses drames les plus renommés, et que depuis bien des années on exploite aux Etats-Unis de la façon la plus avantageuse. Le Star Dramatic Company a obtenu, on le sait, un succès retentissant dans *Les Deux orphelines*, du même auteur; ce succès il le retrouve, au moins égal, dans *Une Cause Célèbre*.

Il faut le dire, d'ailleurs, c'est là du vrai théâtre, au sens moderne du mot : on ne saurait mieux nouer et dénouer une action : difficile de s'emparer plus completement de son parterre, de le tenir mieux en haleine, en émotion, en perplexité, jusqu'à la fin de l'œuvre, jusqu'à ce dénouement si bien conçu et qui laisse si intense impression.

Les artistes de M. Bidwell, qui depuis longtemps sont familiers avec le faire de D'Ennery, interprètent ce drame avec intelligence tous, saivant quelques-uns.

Une Cause Célèbre sera jouée tous les soirs jusqu'à dimanche et en matinée, demain jeudi et samedi.

Dimanche, première représentation de la comédie *Money*.

L'Abeille Florentine est une publication nouvelle, paraissant à Florence. Elle a l'air pris le format de la *Revue des deux Mondes*, ou plutôt de la *Revue de Paris* d'autrefois; beaucoup moins volumineuse cependant, car chaque livraison se compose de 40 pages environ.

Dirigée par une femme de mérite, Mme Isabelle Cattrufo, elle est aussi rédigée exclusivement, ou à peu près, par celle-ci.

L'Abeille Florentine se compose de prose et de poésie; la politique en est exclue; seules, les œuvres littéraires y trouvent place. Fondée depuis le 1er mai 1881, elle paraît jouir de la vogue à Florence.

Cette vogue ne peut que s'étendre, grâce à l'habile direction de cette Revue.

THÉATRE ST CHARLES.—Ce soir encore représentation des Hanlon. *Paulasne* tel est le titre de leur pièce à grand spectacle; sorte de macédoine où ils ont réuni, juxtaposé les scènes les curieuses, les plus comiques de leur répertoire, et on ils multiplient aussi trues et tours de force. On y applaudit, entre autres, M. Alexandre Zaufretta, un pierrot vraiment fort drôle, et une enfant très intéressante : la petite Aimée.

L'engagement des Hanlon finira samedi soir.

Le nématode de la Betterave.

Au cours de la séance du 28 février de l'Académie des Sciences, de Paris, par l'intermédiaire de M. Schœsing, M. Aimé Girard a présenté une note sur le traitement de la betterave attaquée par le parasite dont nous avons récemment signalé les ravages. Le parasite décèle sa présence dans les cultures aussitôt qu'il attaque les racines. Si on intervient à temps, le danger peut être conjuré. Voici comment : dans la partie occupée par la tâche, on verse du sulfure de carbone à raison de 300 grammes par mètre carré. La dose (3,000 kil. par hectare) est énorme, mais nécessaire pour purger entièrement le sol du parasite. M. Aimé Girard a fait l'expérience suivante : au centre d'une tâche, il a opéré le traitement par le sulfure; puis il a enclos la portion sulfurée d'une enceinte métallique enfoncée dans le sol assez profondément pour opposer une barrière infranchissable au parasite. Le sol purgé a donné une bonne récolte, tandis que tout autour la betterave, en proie au nématode, languissait ou périssait. Sans doute l'emploi de 3,000 kil. de sulfure pour un hectare ne constitue pas un moyen pratique, mais on n'aura jamais à traiter des surfaces aussi considérables, puisqu'il s'agit de s'attaquer aux taches qui servent de foyer au fléau.

SIXIEME DISTRICT.

(Ville de Jefferson.)

Jettel.
3 Station des chars, Tchoupitoulas, entre l'Avenue de la Louisiane et rue Toledano.
4 Coin des rues Toledano et Magasin
5 Coin des rues Prytanée et Toledan
6 Coin des rues Apollo et Amélia.
7 Coin des rues Apollo et Marengo
8 Coin des rues Camp et Foucher.
9 Coin des rues Panston et Collége.
12 Coin des rues Magazine et Austerlitz
13 Coin des rues Amélia et Jersey.
14 Coin des rues Constantinople Tchoupitoulas.
15 Coin des rues Marengo et Prytan/
16 Marché Jefferson.
17 Coin de l'Avenue Napoléon et de rue Tchoupitoula.
18 Station des Chars, Avenue Napoléon et rue St-Charles.
19 Coin des rues Collége et Iena.
21 Coin des rues Tchoupitoulas et Valence
23 Coin des rues Magazine et Valence
24 Station des Chars, coin des rues Lyon et Pitt.
25 Coin des rues Soniat et Magazine.
26 Coin des rues Soniat et Tchoupitoulas
27 Coin des rues Joseph et Tchoupitoulas
28 Station des Chars, coin des rues Magazine et Octavie.
31 Coin des rues St-Charles et Dufour
32 Coin de la rue St-Charles et de l'Avenue Nashville.
34 Rue Laurel, entre la rue Calhoun le Boulevard Park.
35 Coin de l'Avenue Henry Clay et la rue St-Charles.
36 Louisiana Retreat.
41 Coin des rues Broadway et Leveé.
42 Coin des rues St-Charles et Leveé.
43 Bâtisse de l'Exposition.
44 Bâtisse de l'Exposition.

BATAILLE DE PARIS.—Panorama ouvert tous les jours de 9 heures du matin à 5 heures et demie de l'après midi, au Pavillon situé coin des rues Dauphine et du Canal.

Alsace-Lorraine.

La *Post*, de Strasbourg (journal officieux), vient de publier une série d'articles sur le résultat des élections en Alsace-Lorraine. Après avoir dit que ces élections constituaient une "défaite la mentable pour la cause allemande," la *Post* se demande ce qu'il y à faire pour réagir contre le sentiment qui a guidé les électeurs alsaciens et lorrains, et elle propose les moyens suivants :

"1. Suspendre jusqu'à nouvel ordre et pour un temps indéterminé le droit de nommer des députés au Reichstag, attendu qu'il est contre nature que des protestataires qui se considèrent comme Français fassent partie du Parlement allemand.

"2. Restreindre le droit de séjour des étrangers, expulser sans rémission ceux qui entretiennent dans le pays le culte de la France, et surveiller de près les officiers français, les civils français et les pseudo-Suisses naturalisés.

"3. Supprimer les Sociétés indigènes qui ne reçoivent pas d'Allemands dans leur sein.

"4. Réformer de fond en comble, dans le sens allemand, le système d'éducation et d'instruction du clergé catholique.

"5. Modifier complètement le système d'éducation des filles et empêcher que celles-ci soient élevées à la française.

"6. Dissoudre les conseils municipaux dans toutes les communes qui ont donné une majorité aux candidats protestataires et faire administrer ces communes par des commissaires."

La *Landeszeitung*, journal officiel, annonce que le ministère d'Alsace-Lorraine vient de donner aux autorités des instructions tendant à l'exercice très sévère des droits de surveillance sur les réunions et les associations. Le ministère a donné également des instructions tendant à faire un usage plus sévère que par le passé du droit qu'ont les autorités de refuser aux étrangers l'autorisation de chasse sur le territoire alsacien-lorrain.

M. Goldenberg, député sortant du Reichstag, réélu dans la circonscription de Saverne, a adressé à ses commettants une lettre de remerciement où nous lisons ce qui suit :

"En me confiant, dans les circonstances actuelles, et quoique la pression exercée ces jours-ci sur les électeurs ait été encore plus violente que par le passé, la mission de défendre vos intérêts au Reichstag, vous avez pruvé que mes votes avaient votre sanction.

"Soyez persuadés, messieurs, que quelles que soient les circonstances que nous avons à traverser je ne faillirai jamais à mon devoir.

"La chose me sera facile, car, comme vous, j'aime notre belle patrie au-dessus de tout et pour elle je suis, comme vous, prêt à tous les sacrifices.

"Votre tout dévoué."

L'*Express* annonce que deux ouvriers de fabrique, les nommes Kolb et Tschirret, ont été arrêtés jendi dernier, dans les rues de Mulhouse, pour avoir crié : Vive la France!

M. le docteur Siefermann, élu député au Reichstag contre M. Zorn de Bulach, député sortant, a, dernièrement, adressé, à ses électeurs de la circonscription d'Erstein-Molsheim, une lettre de remerciements dont les passages principaux sont ainsi conçus :

"Chers concitoyens,

"Trois seuls jours nous séparaient du scrutin quand je me suis décidé, sur les instances de mes amis, à vous livrer mon nom, à défaut d'un autre plus autorisé, pour vous permettre d'affirmer votre opinion.

"J'aurais tenu à vous dire, dans une proclamation qui a eu le malheur de ne pas trouver d'imprimeur, que moi aussi je trouvais vos charges faites en soldats qu'en argent suffisamment lourdes et qu'il ne fallait les augmenter à aucun prix.

"Mon succès doit être, pour les amis connus et inconnus qui ont voté pour moi, une récompense d'autant plus grande qu'ils ont contribué à renverser le chatelain de la députation d'Alsace-Lorraine, dont un des aneaux s'était brisé. Mon élection lui rendra son ancienne cohésion."

Patronage industriel des enfants de l'ébénisterie

La salle des Fêtes de la mairie du 4e arrondissement de Paris était, le 27 février, fort remplie et fort animée. C'était la distribution des récompenses aux élèves de l'école gratuite de dessin industriel du Patronage des enfants de l'ébénisterie et aux apprentis et ouvriers du concours professionnel de 1886.

Son titre de président de la Société de protection des apprentis et des enfants employés dans les manufactures avait tout naturellement fait choisir M. Léon Say comme président de la réunion. Elle a commencé par une bienveillante allocution de M. H. Lemoine, présumé fondateur de la Société du Patronage. M. Lemoine s'est appliqué à montrer l'intérêt toujours grandissant qui s'attache à la participation des enfants de l'ébénisterie et a rappelé les efforts de toutes sortes qui ont contribué à la plus grande vitalité et qui visent et tripl ent : instruction professionnelle par les concours manuels, instruction théorique par les cours de l'école, application sérieuse de l'apprentissage.

M. Léon Say, au début de son discours, a félicité chaudement les membres du patronage de l'excellente initiative qu'ils ont prise. L'enfant, grâce à l'instruction professionnelle qu'ils lui donnent gratuitement, peut éviter une grosse part des longueurs et des dangers qui étaient les plus graves défauts de l'apprentissage tel qu'on le pratiquait autrefois. Rien n'était plus terrible que la situation des ouvriers au dix-huitième siècle, a dit l'orateur; ils étaient maintenus dans une sorte d'esclavage par les jurandes et les maîtrises. Ce n'est qu'après de courageux et et incessantes efforts qu'ils se débarrassèrent de ces odieuses entraves. Ils s'organisèrent alors en corporations.

Peu à peu celles-ci disparurent. On y revient aujourd'hui, mais en élargissant l'idée première : les patrons eux-mêmes prennent la tête du mouvement, et s'il en est encore quelques uns qui ne se soucient pas de leurs ouvriers et de leurs apprentis, le nombre de ceux qui comprennent la nécessité de sociétés de patronage s'est considérablement accru. C'est par elles, par l'enseignement professionnel qu'elles donnent gratuitement dans leurs ateliers et dans leurs écoles qu'on maintiendra l'art français à sa place élevée, au premier rang, celui qu'il a toujours eu dans le monde.

Il a été ensuite procédé à la distribution des récompenses.

Il y a quelques années de cela, le prince de Galles étant à Alger, chez le gouverneur général de notre colonie, va visiter avec lui la ville et la Casbah. Lorsqu'il entra dans l'ancienne forteresse du dey, un zouave de faction présente les armes au gouverneur et à son hôte. Ce dernier ne peut détourner ses regards de la calotte rouge du soldat, rejetée en arrière et tenant à la tête par une sorte de miracle d'équilibre.

—Que regardez-vous donc, monseigneur, lui dit le gouverneur?

—Je cherche à me rendre compte, dit tout haut le prince, du moyen par lequel ce soldat fait tenir sa chéchia sur son front.

—Par la puissance du raisonnement, répond le troupier qui a entendu la question.

—Toujours vainqueurs, les zouaves, s'écrie le prince de Galles en riant

On cause des difficultés que l'on rencontre dans la vie.

Guibollard prend la parole :

—Messieurs, déclare-t-il avec solennité, il n'y a rien d'impossible à l'homme sur cette terre. Ce qu'il ne peut pas faire, il le laisse, voilà tout.

231 Trésor et Monnaie.
232 Bastiste et Quentin.
234 Trésor et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 1 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prince de Pauck
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Chemin du Bayou.
242 Ste-Anne et Mire.
243 Manufacture de Stern, François.
252 Poste de la Cie de Pompe No 1, Peters.
L. No 3, Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysé
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
612 Laharpe et White.
613 Amour et Bayagne.
614 Poète et Urquhart.
615 Mandeville et Claiborne.
813 Presse à Orléans et Levée.
814 Marché Washington.
815 Louisa et Romparis.
81[illegible] Poste de la Cie de Pompe No[illegible] Grande-Ramnes.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des Chars, Pologne
815 Casernes des Etats-Unis
5[illegible] Royaux et Dauphine.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 16 mars 1887. —Indications—Pour la Louisiane : beau temps; température stationnaire, vents variables.

NOle-Orléans, 15 mars 1887—2 p. m.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :			
Atlanta.....	59	Nashville, Tenn...	54
Augusta, Geo.....	—	Pittsburg, Pa.....	—
Savannah, Geo.....	—	Cairo, Ill.....	—
Mobile, Ala.....	62	Davenport, Iowa...	—
Montgomery, Ala..	64	Dubuque, Iowa...	—
Vicksburg, Miss..	74	Keokuk, Iowa.....	—
Galveston, Tex.....	76	La Crosse, Wis...	—
Indianola, Tex.....	74	St-Louis, Mo.....	—
Shreveport, La.....	60	St-Paul, Minn.....	—
Corsicana, Tex.....	—	Leavenworth, Kas.	—
Chattanooga, Tenn	60	Omaha, Neb.....	—
Cincinnati, O.....	—	Yankton, D. T.....	—
Louisville, Ky.....	44	Key West, Fla.....	—
Memphis, Tenn...	56	Nlle-Orléans, La..	75

MARIAGES NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Peter J. Wilson à Mlle Mary Jackson.
John George à Mme Klein Watts.
Joseph Boutte à Mlle Renna Baptiste.
Henry H. Hollingsworth à Mlle Proulor Phillips.
Mark Caldwell à Mlle Mary P. Panch.
Colbert Harrison à Mlle Louisa Young.
Leonard Summers à Mlle Louisa Moulten.
John J. Toomey à Mlle Nellie Tour.
Lawrence J. Jones à Mlle Annie Ferd.
Chas T. Reimann à Mlle Emma Lena Tabell.
Louis A. Fortier à Mlle Ida Renaud.
Horace Porter à Mlle Laura Hills.
Albert Hensley à Mlle Francis C. Sharren.

Naissances.

Mme Jacob Stier, une fille.
Mme Marino Lacaniro, un garçon.
Mme Frederick Macke, un garçon.
Mme George Feltz, jr., un garçon.
Mme Jaime Anglada, une fille.
Mme Louis T. Turcaud, une fille.
Mme Geo Kern, une fille.
Mme Casper Glaser, un garçon.
Mme Philip Stephens, un garçon.
Mme Charles Seraphin, un garçon.
Mme John Stumpf, un garçon.
Mme Domenica Tufano, un garçon.
Mme Daniel Weigand, une fille.
Mme Andrew Wm Rand, une fille.
Mme Samuel Bent, une fille.

Décès.

Mme Julia Jarvis Taylor Chaffe, 23 ans, coin des rues Philip et Camp.
Louis Singleton, 9 jours, 313 rue Orléans.
Elizabeth Picou, 3 semaines, rue Freret près Melpomène.
J. E. Michel, 2 ans, 380 rue du Camp.
Samuel Johnson, 60 ans, 334 rue Clio.
Mme Frances Jane Hadley, 54 ans, 154 rue Mandeville.
Mme Veuve Margaret Steiner, 85 ans, rue Dauphine près Elmire.
Johanna Koebler, 9 ans, 308 rue Mandeville.
Mme Veuve Felice Bertucci, 82 ans, 444 avenue St Charles.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Louisiana Homestead Association à Mme Vve Clément Renaud, un terrain dans le 4me district, dans l'ilet borné par les rues Washington, St-Denis, Dryades et Sixième, $1200.

Mlle Mary Louise Davies au Old Folks Home de l'Eglise Méthodiste Episcopalienne, un ilet dans le 6me district, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Locust, Amelia et Delachaise, $100.

Firemen's Building Association à Alfred Tufts, deux terrains dans le 5me district, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Valette, Alix et Eliza, $3000.

André Doriocourt Jr à Mlle Marie Amélie Bauligny, un terrain dans le 3me district, dans l'ilet borné par les rues des Champs-Elysées, Français, Génie et Libérale, $450.

George Landry à Mme Vve J. B. Townsend un terrain dans le 3me district, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Prosper, Nouvelle-Orléans et Nouveau St Bernard, $600.

Albert Nicolas Robelot au American Homestead Co., un terrain dans le 5me district, dans l'ilet borné par les rues Deburonde, Bouny, Powder et Peter, $300.

Derrick H. Campbell à Athos Claude, deux terrains dans le 6me district, dans l'ilet borné par les rues Foucher, Amélia, Dryades et Remparts, $140.

John T. Michel Jr. à Bernard McCloskey, un terrain dans le 6me district, dans l'ilet borné par l'Avenue Napoléon, les rues Jena, Chestnut et Colisée, $1800.

Mlle Mary Louise Davies à Mme Sarah Ann Sheridan, un terrain dans le 6me district, dans l'ilet borné par les rues Colisée, Delachaise, Howard et Amélia, $80.

Assurance Mutuelle des Marchands à Ernest Duvosin, un terrain dans le 3me district, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Miro, Columbus et Laharpe, $210.

Cour de Circuit des Etats-Unis.—James Sweeney contre le steamboat Lizzie E. Le demandeur prétend être le locataire des quais et débarcadères des 5ème et 7ème districts et affirme en outre que les frais d'ancrage de chaque bâteau sont axés à $1 par jour par les ordonnances de la ville.

Il prétend que le Lizzie E a abordé pendant 37 jours à son quai sans payer les dits frais.

Le défendeur prétend que le bâteau n'était point amarré au quai, mais à un pieux appartenant à un particulier duquel il avait obtenu l'autorisation pour amarrer son bateau.

Le juge Pardee enregistrera un décret par lequel le demandeur sera débouté de sa demande et condamné aux frais de vant les deux cours.

Le Petit Jury a déclaré que bien que le Congrès n'ait pas voté l'allocation nécessaire au paiement des honoraires il achèvera son service pour le terme de novembre qui se termine le 4me Lundi d'avril.

Cour civile de district.—Nouveau procès Wm. H. Bohnger contre Simon J. Flatau—Procès pour $53,165 55.

—Le même contre Edward Villeré pour $1125.

—Le même contre E. S. Brulatour pour $5000.

Le même contre Brulatour & Cie pour $1615 38.

Le même contre Paul Boissonneau pour $1299.

Juge Treaty.

Paula Villemont contre ses créanciers —Les comptes sont approuvés et homologués.

Mme Anna Pottbarst, veuve de B. H. Flospoller et exécutrice testamentaire de feu son mari, contre Jason Machado —Jugement en faveur de la demanderesse pour $1000.

Juge Monroe.

Peter Smith contre Edward Muller—$200 en faveur du demandeur.

L'Etat contre F. Mangé—Jugement en faveur du demandeur pour $400 dus pour licences.

Léonie Latille contre James Pendergast, son mari—Le divorce est accordé.

Juge Rightor.

Le juge ordonne la répartition entre les héritiers de l'héritage de feue Marie Eulalie Emma Delacour. L'héritage s'élève à 150,000 environ et les héritiers sont au nombre de 35.

Cour Criminelle de District—Section A—

William Roper, voies de fait, $10 ou 2 mois de prison.

Le grand juri s'est retiré dans la salle des délibérations.

—Section B.—

Cette section a ajourné à ce matin, sans avoir instruit aucune affaire.

Cour du recorder Burthe.—James McEnery et Joe Pheland, ivresse, bris de paix, coups et blessures, $500 de caution.

Morte.—Une chiffonnière du nom de Fannie Rosche a été trouvée morte chez elle, rue North Peters, No. 76. Elle avait ramassé une petite fortune à prêter sûrement et à gros intérêts le peu d'argent qu'elle avait d'abord amassé à vendre ses chiffons. Le coroner Jones a fait l'autopsie du corps, qui a été livré à MM. Frantz et Johnson, entrepreneurs de pompes funèbres, qui se sont chargés de l'inhumation. La défunte a un dépôt de $918 90 à la Banque Germania. Elle a des parents dans la Caroline du Nord.

Eclairage.—Il résulte des rapports de la police sur les becs électriques qui n'ont pas éclairé et qui n'ont éclairé que par intervalles, qu'une seule lampe est restée éteinte toute la nuit et une autre pendant 5 heures dans la nuit de lundi à mardi.

Le caissier Patton a été fort occupé pendant la journée d'hier, au paiement des officiers de police et des journaliers.

Il a reçu pour les licences de 1887 la somme $1160.

Coup de revolver.—Lundi soir à 6 heures 30 une négresse du nom de Mathilda Patterson, âgée de 24 ans, a été blessée au genou gauche, d'un coup de revolver qui lui a été tiré rue des Français, entre Dauphine et Royale, chez un nommé Rube Woods, par un nègre du nom de James Bruge. La blessée a été transportée chez elle par la voiture d'ambulance. Les étudiants ont extrait la balle et déclaré la blessure grave. On a arrêté James Bruge.

Paragraphes.—L'officier Healey a tué un chien appartenant à M. Walter Taden. Ce chien avait mordu un enfant de 6 ans nommé Charles Holteu.

Loterie de la Louisiane.—Nous publions la liste des numéros auxquels sont échus les premiers lots au tirage de la loterie de la Louisiane qui a eu lieu hier, 15 mars :

66551	$150.000
68344	50.000
45733	20.000
66049	10.000
63613	10.000
79899	5.000
77723	5.000
52569	5.000
67503	5.000

$1000

773	6703	7458	8470	11469
14391	23537	39067	42722	43443
48256	49758	54265	54858	68254
71240	75250	75560	81431	96133

$500

1557	3543	9189	10877	19024
20797	21437	27908	30205	30982
35494	37812	37510	37631	38839
41982	41803	43097	44251	45910
47347	52002	55119	56926	56306
59709	60462	63030	63567	66097
66548	70591	70699	71931	72696
73320	75991	76974	78509	78647
79055	80298	90165	90755	92967.
96062	96140	98118	98787	

Ivresse.—On a arrêté, lundi soir, un nommé Henry Jelissaint qui, étant en état d'ivresse, s'était rendu chez sa mère, qu'il a maltraitée après avoir brisé meubles et vaisselle.

Il a été condamné par le juge Burthe à $20 ou 30 jours.

Tombé en ruines.—Hier, à minuit 30, le mur de façade et la toiture de l'immeuble situé au coin des rues Tchoupitoulas et Washington, et appartenant à D. Fatjo et Cie, se sont écroulés. Cet immeuble servait à l'exploitation de la jute. Par un heureux hasard, cet écroulement s'est produit à une heure où il n'y avait aucun ouvrier dans l'établissement.

Chute dans le fleuve.—Lundi soir à 1 heures 30 un nommé Schefstein en sautant à bord du ferry au pied de la rue Jackson n'a pas pris un élan suffisant et est tombé dans le fleuve. Etant un excellent nageur, il a regagné promptement le rivage et a pris le chemin de son domicile.

Attaque nocturne—Lundi soir, à 10 heures 40, Joseph Fitzpatrick et Jacob Kays, qui passaient au coin des rues Bourgogne et Bienville ont été attaqués par deux autres individus, James McEnny et James Phelps, qui armés d'écailles d'huitres leur ont lacéré la figure. Les deux premiers ont été amenés à l'hôpital et les deux derniers à la 3ème station sous l'accusation de coups et blessures.

Incendiaire.—Lundi entre 3 et 4 heures, un inconnu a mis le feu au No 49 de l'avenue du Pacifique. Cette habitation appartient à M. Peter McGiruey et est occupée par Charles Johnson et Dode Ihiel.

On a découvert à temps un vêtement imbibé de pétrole qui brûlait, prêt à communiquer le feu à la maison et on a pu ainsi éviter l'incendie.

Bleuf.—Hier, à 11 heures 30, un nommé Tony Roth, qui habite au coin des rues Milo et St-Ferdinand, aiguisait une hachette sur une meule mue par la vapeur; sa main a glissé et a été prise entre la meule. Sa blessure est assez grave, mais nullement dangereuse. Après avoir été pansé, il a été ramené chez lui. L'accident est arrivé aux ateliers du No theastern.

Rupture d'une artère.—Lundi, un nommé Thomas Bush, qui est conducteur d'une des voitures qui la maison de machines à coudre Home Sewing montait au 1er étage chez M. Bogel, pharmacien à l'encoignure des rues St. Charles et Melpomène lorsqu'une artère du côté droit de l'estomac vint rompue. Il a été transporté chez lui.

Vols et tentatives de vol.—Dimanche matin, à minuit 30, deux jeunes gens qui étaient assis sur le seuil d'une porte, au coin des rues Sorapuru et St. Thomas, sont pris la fuite en voyant approcher les agents qui ont trouvé à la place que venaient de quitter ces deux individus, un panier d'oranges qu'ils ont déposé à la Sixième Station. Ils ont pris des informations, dans la matinée, et ont découvert que ces oranges avaient été volées dans la boutique d'un marchand de fruits et légumes du marché Sorapuru, un nommé Frank Belot.

—Jeudi dernier, à minuit, Mme Devlin qui habite au No. 170 de la rue Joséphine a été réveillée par un certain bruit qui se produisait dans sa chambre. Elle s'est levée aussitôt et après avoir allumé une lampe, elle fit le tour de sa chambre sans avoir rien découvert qui lui parut insolite. Elle allait éteindre de nouveau sa lampe, lorsque l'idée lui est venue de regarder sous son lit, et alors elle a aperçu un malfaiteur bien connu, un nommé John Dillenkoffer, qui, se voyant découvert, a pris la fuite et a gagné la rue. Il a depuis été arrêté et mis sous les verrous.

Hier matin, à 1 h. 30, une négresse a volé, rue Bourgogne, près Bienville, une somme de $[illegible] à un nommé F. O'Connor. N'connaissant pas la voleuse, on a arrêté comme complice une nommée Felicie Woods, qui habite la même maison qu'elle.

Hier matin, à 1 h. 20 M. Bonnet a pris en flagrant délit deux nègres qui volaient des vêtements dans le magasin de Mme Block, rue Ste Anne No 46. Il leur a donné la chasse, et aidé de deux de ses amis, M. Bouchereau et M. Le Blanc, il a réussi à les arrêter, mais pendant qu'on les conduisait au poste, ils ont pu se mettre en liberté. Le Blanc a la main, lui a fait larder prise et seat enfui. L'autre a été enfermé. Les vêtements qui consistent en deux chemises en coton et une en flanelle et un pantalon de drap, ont été déposés à la station comme pièces à conviction.

Attaque.—Dimanche, entre 1 et 2 heures de l'après-midi, Daniel Douglas, surintendant du 7e ward, est entré dans le restaurant de Louis Knop, encoignure de Décatur et Français, où il a attaqué à l'improviste et sans avertir ce dernier qui, un nommé Albert Smith qui est employé à ce restaurant.

Il a tiré sur lui quatre coups de revolver sans l'atteindre et s'est enfui. On est à sa recherche.

Brûlé.—Lundi matin, une petite fille qui jouait avec des allumettes, au No 25 1/2 de la rue Seguin, à Algier, a mis le feu aux rideaux du berceau d'un bébé qui était couché à ce moment et qui a été légèrement brulé à la tempe droite.

L'enfant appartient à Mme Jos Fernandez.

Conseil municipal.—Le Conseil s'est réuni à 7 h. 15; 15 membres seulement ont répondu à l'appel.

Après une attente de 5 minutes, on a fait de nouveau l'appel, mais 14 membres seulement ont répondu à leur nom. En conséquence, la séance a été ajournée à huitaine.

Rixes.—Hier soir, à 5 heures, on a transporté, de la gare du Northeastern R. R., à l'hôpital de charité un nommé Benjamin Davis, âgé de 24 ans, qui avait eu à 2 heures à la Rivière aux Perles, sur la ligne du Northeastern, une rixe avec un nommé Albert McKenny, qui lui avait donné deux coups de couteau dans le dos.

Ses blessures sont considérées comme dangereuses.

Trois nègres du nom de James Ramos, Wm Meggs et Joe Butler se sont battus hier à 3 heures de l'après-midi rue North Peters, près de la rue de l'hôpital.

Meggs a tiré un coup de revolver sur Butler et a donné un coup de couteau à James Ramos qui a reçu un autre coup de couteau de Butler; ce dernier coup lui a tranché l'artère du poignet droit. Il a été transporté à l'hôpital. Meggs a été arrêté et Butler a réussi à prendre la fuite. Mais étant bien connu il sera bientôt arrêté. Son signalement a été envoyé à toutes les stations.

Disparition.—Un enfant de 12 ans, nommé Richard Guidry qui avait quitté la maison lundi matin pour se rendre à l'école, n'a pas reparu depuis.

Il porte un vêtement en drap brun et un chapeau en feutre noir. Ses cheveux sont bruns.

Incendie.—Un désastreux incendie a éclaté hier soir à 6 heures 45, rue Decatur entre les rues Bienville et Dauane.

Bien que les pompiers se soient, selon leur habitude, rendus très promptement sur les lieux, le feu gagnait tellement ardent qu'ils ont jugé immédiatement inutile de songer à sauver l'immeuble No. 45 où le feu avait pris naissance.

En quelques coups de hache ils ont défoncé les portes et les flammes ont jaili aussitôt jusqu'au milieu de la rue. Le foyer avait jusqu'alors été étouffé par l'épaisse fumée qui remplissait l'appartement du rez-de-chaussée, mais aussitôt que l'air a eu pénétré à l'intérieur, le bâtiment s'est embrasé de la base au sommet et l'incendie est devenu si menaçant que l'on a donné une alarme générale.

A l'arrivée des nouvelles pompes, les flammes traversaient la rue à la hauteur des toits et allaient lécher en sifflant le faîte des maisons situées du côté opposé de la rue.

Les pompiers ont alors dirigé le jet de leurs pompes sur ces édifices, qu'ils ont réussi à préserver.

A 8 heures 1/4, le feu avait accompli la majeure partie de son œuvre de destruction et les flammes devenaient moins menaçantes. Il a fallu néanmoins les efforts constants des pompiers jusqu'à 10 heures pour devenir complètement maître de l'incendie. A 10 heures précises le feu était complètement éteint.

Nous félicitons les pompiers de leur travaux et même de leur témérité. Il est heureux mais vraiment extraordinaire que nous n'ayons pas d'accidents graves à enregistrer, lorsque l'on considère les dangers auxquels ils se sont volontairement exposés.

Deux d'entr'eux cependant, appartenant à la Compagnie Hook & Ladder No 3 ont été brûlés l'un, un nommé Jack McMurdo, aux mains et à la figure, l'autre, Frank Schultz, à la figure. Les brûlures du premier sont légères, celles du second sont plus graves.

Le No. 45 de la rue Decatur, où l'incendie a éclaté, a été complètement détruit. Il était occupé par MM. Lehman & Frois, marchands de liqueurs en gros.

De là le feu s'est communiqué au No. 47, dont le rez-de-chaussée était occupé par Théodore Frois, les 1er, 2me et 3me étages par Max Freukle, fabricant de chemises et de lingerie.

Ces deux immeubles appartenaient à D. Gibson. Ils sont assurés, mais on ignore à quelle compagnie.

Le No 49 a été endommagé par l'eau. Il est occupé par S. Pablo, marchand de bouchons. Il est assuré mais on ignore pour quelle somme.

Le No 41 appartenant à MM. Haspel & Davis est assuré $18,000 à des compagnies étrangères. Il est occupé au rez-de-chaussée par le propriétaire, marchand de riz au gros. Le stock est assuré $6000.

Le No. 53 qui a aussi été endommagé par l'eau appartient à MM. Lanata & Valery. Il est assuré, mais on ignore à quelle compagnie. Il est occupé par E. J. Haimer, propriétaire d'une buvette. Le stock de ce dernier est assuré $5000 à l'Agence Howard.

Le No 43, appartenant à Mme Vve Brugier et occupé par Paul Gelpi et frères, marchands de liqueurs, a été endommagé par le feu. Il est assuré $50,000 aux compagnies Liverpool London, Globe, Factors & Traders, Crescent et Southern.

Les immeubles suivants ont été endommagés par l'eau.

Nos 20, 22 et 24 de la rue Bienville appartenant à M. Maillard et dont W. C. Ragnaud est agent.

Ils sont assurés tous trois à la Compagnie Germania.

Le No 20 est occupé par L. Shaw, fabricant de bouchons qui est assuré $1000 à la compagnie Firemen.

Le No 22 est occupé par H. Loubat, fabricant de chaussures—Assurance de $1,000 à l'agence Woods.

Le No 24 est inoccupé.

A 1 heure du matin une pompe jetait encore l'eau à flots sur les débris fumants.

L'alarme a été donné à la boîte No 111.

DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

M de Lesseps

Paris, 15 mars—Un grand nombre d'am